

BTS MAINTENANCE DES SYSTÈMES

OPTION A : SYSTÈMES DE PRODUCTION

Le BTS Maintenance des Systèmes de Productions forme des spécialistes de la maintenance. Les enseignements en électrotechnique, mécanique, automatique et hydraulique permettent aux étudiants de détecter une panne, diagnostiquer les dysfonctionnements, établir le plan de réparation et assurer la remise en service de l'installation. L'option systèmes de production permet de maîtriser leur fonctionnement pour pouvoir dialoguer avec les opérateurs et décideurs.

QUALITÉS REQUISES

- Savoir s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé et autonome
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Réaliser** des interventions de maintenance corrective et préventive et améliorer la sûreté de fonctionnement.
- **Intégrer** de nouveaux systèmes.
- **Organiser** les activités de maintenance et animer l'encadrement des équipes d'intervention.
- **Suivre** les interventions et la mise à jour de la documentation.
- **Évaluer** les coûts de maintenance.
- **Rédiger** les rapports, la communication interne et externe du service maintenance.

RÉMUNÉRATION MINIMALE DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1^{re} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3^e année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein sauf convention collective plus favorable

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur MS exerce dans les grandes entreprises de production industrielle, les PME/PMI de production industrielle, les entreprises spécialisées de maintenance du secteur industriel : sites de production aéronautique, automobile, navale, sites de l'industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique, agroalimentaire, sites de production d'énergie électrique.

Métiers accessibles :

- **Technicien-ne de maintenance industrielle**
- **Technicien-ne en automatisme**
- **Responsable service après-vente**
- **Ascensoriste**
- **Responsable maintenance**

- **Durée de la formation :** 2 ans – Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis
- **Niveau terminal d'études :** BAC+2
- **Nature du diplôme :** National - Niveau 5
- **Code diplôme :** 320-25014 - **Code RNCP :** 36968
- **Date d'enregistrement de la certification :** 19/10/2022
- **Certificateur :** Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- **Formation diplômante par apprentissage**
- **Coût de la formation :** Les frais de formation sont intégralement financés par l'OPCO de l'employeur, sans reste à charge pour l'apprenti ou l'entreprise. Le montant de la prise en charge OPCO varie selon la branche professionnelle de l'entreprise et est compris entre 8000€ et 10912€
- **Nombre d'heures de la formation :** 1400

PRÉREQUIS

Le BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel industriel de la production et de la maintenance, bac STI2D.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La candidature est faite via Parcoursup. Le calendrier d'admission est celui de Parcoursup, à consulter sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr). Après étude de dossier, une réunion collective d'informations est proposée aux candidat·es retenu·es. Un entretien individuel est ensuite organisé avec celles et ceux qui confirment leur vœu, et un représentant légal si le candidat est mineur. Enfin, l'inscription se fait sur notre site : <https://fondation-donbosco.ymag.cloud/index.php/preinscription/>. Pour les cas particuliers ou hors Parcoursup, merci de prendre contact avec la directrice des études.

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Dans la limite de 35 ans révolus dans les cas suivants :

- Apprenti signant un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté
- Précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- Apprenti reconnu travailleur handicapé
- Apprenti envisageant de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme
- Apprenti inscrit en tant que sportif de haut niveau
- Apprenti n'ayant pas obtenu son diplôme et concluant un nouveau contrat avec un autre employeur pour se présenter de nouveau à l'examen

L'accès est également possible dès l'âge de 15 ans révolus à la condition d'avoir achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire et être âgé de 15 ans au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription à la formation.

Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en classe entière ou demi-groupe. Les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique dédié. Un accompagnement personnalisé est mis en place si nécessaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- **CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle**
- **DNTS Maintenance nucléaire**
- **Licence pro maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie**
- **Licence pro Maintenance et technologie :** contrôle industriel, organisation de la maintenance ou systèmes pluri techniques
- **Bachelor Technicien Spécialisé en Maintenance avancée**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.122025

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalement la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (9,16 € le repas pour l'année scolaire 2025-2026). En tant qu'apprenti vous bénéficiez d'une aide de 3 € par repas prise en charge par l'OPCO de votre employeur.

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn

SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn

CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap :

referent-handicap@donbosconice.eu

EXAMEN L'apprenti·e est convoqué·e aux différentes épreuves à une date donnée et une heure précise. Il/Elle doit obligatoirement passer toutes les épreuves de son BTS lors de la session de juin. Pour être diplômé·e l'apprenti·e doit obtenir une moyenne générale à l'examen au moins égale à 10/20. Le/La candidat·e ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé·e des épreuves correspondantes. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez, sous certaines conditions, conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité·e à prendre conseil auprès de la directrice des études avant de déposer votre demande d'inscription.



Contact : Jessy WOLNIEWICZ - Référent pédagogique
Tél. 04 93 92 85 82 Mail : j.wolniewicz@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - Siret : 304 265 390 00019 - NAF : 85.31 Z

PROGRAMME DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Culture générale et expression	80h	80h
Mathématiques	80h	80h
Langue vivante (anglais)	80h	80h
Physique et Chimie	100h	100h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Étude pluritechnologique des systèmes	200h	180h
Maintenance corrective	30h	40h
Maintenance améliorative	30h	60h
Maintenance préventive	40h	20h
Organisation de la maintenance	60h	60h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines en centre de formation : alternance de 2 semaines en CFA et 2 semaines en entreprise

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/P3ladN1XUIFB7ElXowlMh9kE_0tzRBo72xaLTIVb5M=/JOE_TEXTE

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur
- Atelier : Les apprentis ont à leur disposition des équipements industriels : Robotique / Chaînes de production / Banc hydraulique / Logiciels : GMAO, supervision...
- Postes individuels et/ou collectifs
- Outilage individuel et/ou collectif

Équipes pédagogiques, éducatives et de vie scolaire

- Formateurs et formatrices expert·es titulaires au minimum d'un bac+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine
- Directrice des études
- Référentes handicap et mobilité internationale
- Équipe administrative

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION Dans chaque discipline, l'apprenti·e est évalué·e tout au long de sa formation (devoirs surveillés, examens blancs, oraux). L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme YPAREO. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti·e.

ÉPREUVE	MODE	DURÉE
E1 Culture générale et expression	Ponctuel - Écrit	3h
E2 Langue vivante étrangère : anglais	CCF	
E31 Mathématiques	CCF	
E32 Physique et chimie	CCF	
E4 Étude pluritechnologique des systèmes	Ponctuel - Écrit	4h
E51 Maintenance corrective	CCF	
E52 Maintenance préventive	CCF	
E53 Organisation de la maintenance	CCF	
E6 Maintenance améliorative	CCF	
E7 Langue vivante facultative	Ponctuel - Oral	30mn
E8 Engagement Etudiant	Ponctuel - Oral	40mn